

*Initiatives parlementaires*

série de programmes et de services pour aider les familles aux prises avec la violence.

Fait remarquable, au cours de la dernière décennie, plusieurs centres d'intervention d'urgence ont ouvert leurs portes, dont certains récemment, grâce à l'Opération Refuge du gouvernement fédéral. Parallèlement, les corps policiers ont réalisé des progrès; maintenant ils ont pour politique d'intenter des poursuites contre ceux qui agressent leur conjoint. En outre, des campagnes publicitaires et des annonces d'intérêt grand public nous ont sensibilisés au problème.

Il y a quelques années, notre gouvernement a présenté et adopté une nouvelle loi qui facilite le témoignage des enfants dans les cas d'abus sexuel. M. Rix Rogers, bien connu pour son travail pour le secteur bénévole, a été nommé conseiller spécial en matière d'abus sexuel des enfants auprès du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Comme on nous l'a déjà dit, M. Rogers doit faire son rapport au ministre.

Depuis de nombreuses années, le gouvernement fédéral partage avec les provinces le coût des programmes d'intervention d'urgence et, par l'entremise du Régime d'assistance publique du Canada, subventionne des refuges dans des localités partout au pays. Grâce au Centre national d'information sur la violence dans la famille, nous avons fait notre part dans le regroupement des renseignements à l'intention de ceux qui fournissent les services et des chercheurs. En outre, le gouvernement fédéral a financé de nombreux projets et études et a participé à presque tous les forums importants où il était question de violence en milieu familial qui ont été organisés depuis une dizaine d'années.

On reconnaît sur la scène internationale que le Canada accorde une haute priorité à la prévention de la violence dans la famille. Ainsi, vers le milieu de la décennie, le Canada a fait porter ce thème à l'ordre du jour d'une rencontre des ministres responsables des affaires sociales tenue en Europe. Le gouvernement du Canada a également pris des positions fermes lors des consultations interrégionales des Nations Unies sur le bien-être social d'où il est ressorti que la violence en milieu familial devrait être un grand sujet de préoccupation dans toutes les sociétés, peu importe les caractéristiques culturelles, l'âge et le statut économique des gens. Nous savons tous également que le Canada joue un rôle très actif dans la préparation, par les Nations Unies, de la Convention sur les droits des enfants qui devrait normalement être adoptée cette année.

Si nous avons beaucoup de motifs de fierté, nous commettrions une grave erreur en osant seulement penser que nous sommes sur le point de trouver toutes les solutions au problème. Nous pouvons cependant avoir quelques certitudes. Nous savons ce que la violence coûte à notre société en termes humains et monétaires. Nous savons que beaucoup de nos coûteux programmes sociaux existent uniquement en raison de la violence qui trouve sa source dans les foyers. Nous savons aussi que les enfants issus de familles où sévit la violence ont tendance à fonder des foyers où sévit la violence. Les jeunes filles à qui le père inflige de mauvais traitements deviennent beaucoup trop souvent des femmes battues ou se tournent vers la prostitution. Le jeune garçon qui voit constamment son père dominer sa mère et la battre risque fort de développer le même comportement violent lorsqu'il fondera sa propre famille.

Nos pénitenciers, nos hôpitaux, nos écoles, nos foyers de transition, nos villes et nos villages sont remplis de gens qui ont appris la violence en étant eux-mêmes les victimes. Après un tel apprentissage, la sociabilité, les responsabilités personnelles et sociales ainsi que la confiance sont plus difficiles à acquérir. Nous savons également que c'est lorsque nous combinons nos ressources que nous parvenons, collectivement, à nous rapprocher de solutions réelles à la violence intra-familiale.

Dans son rapport sur la violence conjugale intitulé «Pour de vraies amours», le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme a félicité tous les organismes qui viennent en aide aux victimes de violence, pour le travail qu'ils ont effectué jusqu'à maintenant. L'auteur du rapport a déclaré, cependant, que malgré toutes nos bonnes intentions et notre excellent travail, nous faisons face à un problème fondamental, à savoir que nos efforts ne sont pas conformes à la réalité. Selon l'auteur, nous n'avons pas toujours su faire face à la réalité à laquelle est confrontée la personne battue. Nous ne comprenons pas toujours les véritables besoins de la personne visée et nous n'avons pas toujours les moyens d'y répondre, que ce soit avant ou après qu'elle ait été victime de violence. C'est donc au niveau de l'individu, là où la douleur persiste, qu'il faut trouver des réponses.

C'est également à ce niveau que les familles entrent en jeu. En effet, même si elles sont parfois la source des douleurs éprouvées par certains, elles peuvent constituer un réconfort pour d'autres. Il faut certes tenir compte du caractère essentiel de la famille.

Cependant, que faisons-nous à partir de là? Nous ne pouvons certes pas nous en tenir là et permettre que la violence se perpétue. Dans un monde idéal, je pense que nous souhaitons tous nous rapprocher d'une vision constructive de la famille. Nous voulons tous pouvoir compter